

À propos de la Croix-Rouge

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La compréhension des origines du Mouvement de la Croix-Rouge et de ses principes directeurs est primordiale afin de comprendre les philosophies sous-jacentes aux programmes et aux services de la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge a pris naissance en 1859 sur un champ de bataille en Italie.

Un homme d'affaires suisse en voyage, Henry Dunant, a découvert le carnage, résultat de la bataille et a réuni les forces des habitants du village pour porter secours aux blessés. Dans son livre *Souvenirs de Solferino*, Dunant décrit les mauvaises conditions des blessés de guerre et l'insuffisance des soins qui leur étaient donnés et recommandait de faire appel à un personnel médical bénévole qui appuierait les services médicaux militaires. Une conférence organisée en 1863 mettait l'accent sur la protection des personnes qui s'occupent des blessés et des blessés eux-mêmes. La neutralité devait devenir le principe fondamental du Mouvement: s'occuper et respecter les victimes sans égard à leur nationalité ou à leur côté partisan. Le Mouvement devient la Croix-Rouge représentée par une croix rouge sur fond blanc (à l'inverse du drapeau suisse). Le Croissant-Rouge est actif dans certains pays musulmans où le drapeau représente un croissant rouge sur fond blanc et qui symbolise la même protection et neutralité.

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est le plus grand organisme humanitaire bénévole au monde. Le Mouvement compte plus de 178 pays membres, dont le Canada. L'objectif du Mouvement est d'alléger la douleur et la souffrance. Sept principes fondamentaux dictent la ligne de conduite du Mouvement auxquels toutes les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doivent adhérer. Ces principes s'adressent également à vous en tant que partenaire de formation de la Croix-Rouge.

Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Bénévolat

C'est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

En vertu de ses Principes fondamentaux, la Société canadienne de la Croix-Rouge s'engage à promouvoir la justice sociale en éliminant les structures et les mesures internes favorisant l'oppression, l'exclusion, la limitation ou la discrimination fondées sur la race, le sexe, l'appartenance ethnique, la situation financière, l'orientation sexuelle, la religion, un handicap physique ou l'âge.

La Croix-Rouge canadienne

L'emblème de la Croix-Rouge canadienne fut utilisé pour la première fois au Canada en 1885, durant la bataille de Batoche (territoire qui plus tard devient la Saskatchewan). Dr George Sterling Ryerson, major-général du Service de santé de l'armée canadienne, improvisa un drapeau marqué d'une croix rouge afin de distinguer le wagon tiré par des chevaux utilisé comme ambulance pour le transport des blessés.

Les activités régionales de la Croix-Rouge ont commencé à prospérer, en grande partie à cause de la guerre des Boers en Afrique du sud. La Société canadienne de la Croix-Rouge fut fondée en 1896 et la Croix-Rouge canadienne fut constituée par une loi en 1909.

La mission de la Croix-Rouge canadienne

Améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité au Canada et partout dans le monde.

Les services de la Croix-Rouge canadienne

- Les services internationaux s'occupent d'activités reliées aux services d'assistance et d'intervention qu'assure la Croix-Rouge canadienne au niveau international. Ces activités comprennent le programme de recherche et de réunion, le programme pour le personnel à l'étranger, le programme international de campagne financement et le programme des enjeux humanitaires.
- Les services aux sinistrés fournissent des services aux victimes de sinistres pour déclarations et enquêtes, hébergement temporaire, vivre, vêtements, premiers soins, soutien psychologique aux victimes de sinistres et les services de premiers soins (ceux donnés par les bénévoles lors d'événements culturel, social, sportif et autres.)
- Les programmes de natation et de sécurité aquatique et le programme Embarquez fournissent au public les connaissances et les compétences nécessaires afin de prévenir les traumatismes et les décès liés à l'eau.
- Les services de premiers soins fournissent au public canadien la formation et l'information nécessaires afin de prévenir les traumatismes et de sauver des vies.
- Les services de prêts d'équipement médical fournissent les soins et le soutien aux personnes âgées et à ceux qui ont besoin d'équipement médical.
- ÉduRespect : prévention de la violence et des mauvais traitements fournit des programmes d'éducation préventive aux jeunes et aux membres de la collectivité par l'entremise de partenaires formés.

Dans le but de mieux servir les Canadiens, la Croix-Rouge se divise en 5 (cinq) unités organisationnelles et administratives.

- Le bureau national
- La zone de l'Ouest du Canada dessert les provinces de la Colombie Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba ainsi que le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord Ouest.
- L'Ontario
- Le Québec
- La zone Atlantic du Canada dessert les provinces de Terre-Neuve et du Labrador, le Nouveau Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse.

Pour en savoir davantage sur les programmes et les services de la Croix-Rouge, visitez le site <http://www.croixrouge.ca/>.